

Commission des valeurs mobilières du Québec

BULLETIN

Table des matières

1999-04-30 Vol. XXX n° 17

1. AVIS		
1.1 Avis d'audience publique.....	1	
1.2 Consultations en cours.....	1	
– Avis de consultation du projet de modification de la norme canadienne 13-101 concernant le système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) et du manuel du déposant SEDAR : normes, procédures et directives concernant le dépôt électronique de documents auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières	1	investisseurs : axée sur l'information 8
– Avis de consultation du projet de norme canadienne 81-102 et du projet d'instruction complémentaire 81-102 concernant les organismes de placement collectif.....	1	– Sondage CVMQ/Angus Reid - Les Québécois : relativement conservateurs dans leurs placements 9
– Projet de règlement - Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.Q.1998, C. 37) - Règlement applicable aux représentants en valeurs mobilières.....	2	
– Projet de règlement - Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.Q.1998, C. 37) - Règles applicables à un représentant en valeurs mobilières.....	2	
– Invitation à toute personne intéressée à faire des observations sur l'entente conclue par les bourses canadiennes.....	3	
1.3 Calendrier des audiences.....	3	
1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles pour fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.....	4	
1.5 Autres avis	4	
– Avis de consultation du projet de norme canadienne 81-101 et du projet d'instruction complémentaire 81-101 concernant les organismes de placement collectif.....	4	
– AVIS 81-303 DU PERSONNEL DES AUTORITÉS CANADIENNES EN VALEURS MOBILIÈRES - Information à fournir par les fonds d'investissement au sujet du passage à l'an 2000.....	4	
– Commission des valeurs mobilières du Québec - Liste des contrevenants à la Norme canadienne 33-106	7	
– Dépôt des rapports concernant la Norme canadienne 33-106 - Rappel	7	
– Restructuration des bourses.....	8	
– Lancement officiel de l'Alliance conseil en marchés financiers, grande première canadienne.....	8	
– La semaine nationale de l'éducation des		
		2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC
		2.1 Décisions de la Commission.....
		2.2 Décisions du directeur général.....
		– Associés de recherche médicale canadienne (Les)
		– Bestar Inc.....
		3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES
		4. POURSUITES JUDICIAIRES
		4.1 Poursuites criminelles
		4.2 Poursuites pénales
		4.3 Poursuites civiles
		5. INTERDICTIONS
		5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs
		5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs
		5.3 Levées d'interdiction
		6. PLACEMENTS
		6.1 Visas de prospectus.....
		<i>Prospectus provisoires</i>
		– Allied Oil & Gas Corp.....
		– Associated Freezers Income Trust.....
		– Banque Royale du Canada.....
		– Câble Satisfaction International inc.....
		– Call-Net Enterprises Inc.
		– Compagnies Molson Limitée (Les).....
		– Exploration Cambiex Inc.....
		– Fonds d'entreprises Trimark
		– Fonds de petites entreprises Trimark
		– Fonds Montrusco Sélect - Actions du Japon.....
		– Neurochem Inc.....
		– Virtual Prototypes Inc.....
		<i>Prospectus définitifs</i>
		– Algonquin Power Income Fund
		– AltaRex Corp.....
		– Banque Laurentienne du Canada
		– Compagnies Molson Limitée (Les).....
		– FONDS CUNDILL
		Cundill Value Fund
		Cundill Canadian Security Fund
		(anciennement le Cundill Security Fund)

– Fonds d'actions à petite capitalisation Emeraude Capital Privé	15	– TLC The Laser Center Inc.	20
– FONDS MUTUELS INFINITY	15	– World Heart Corporation	21
– Fonds de Gestion des richesses Infinity		6.6 Dépôt de suppléments	21
– Fonds de revenu et de croissance Infinity		– Abitibi-Consolidated Inc.	21
– Fonds canadien Infinity		– Manitoba Telecom Services Inc.	21
– Fonds international Infinity		– Poco Petroleum Ltd.	21
– Fonds bons du trésor Infinity		7. OFFRES PUBLIQUES	
– SYNSORB Biotech Inc.	15	7.1 Avis	21
– Viking Energy Royalty Trust	16	7.2 Dispenses	21
<i>Modifications du prospectus</i>		7.3 Refus	21
– Fonds américain de valeur Apogée	16	8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS	
<i>Modifications de la notice d'offre</i>		8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs	22
– Ressources Continental Ltée	16	8.2 Inscriptions	22
6.2 Dispenses de prospectus	16	8.3 Inscriptions conditionnelles	24
– Alcan Aluminium Limitée	16	8.4 Agréments	24
– Amblin Resources Inc.	16	8.5 Reprises d'activités	25
– Banque Royale du Canada	16	8.6 Interruptions d'activités	26
– BCT. TELUS Communications Inc.	16	8.7 Radiations	30
– Benvest Capital Inc.	17	8.8 Cessations de fonctions	31
– Bristol-Myers Squibb Company	17	8.9 Dispenses	31
– Compagnie Minière Black Hawk Inc.	17	8.10 Exercice d'une autre activité	32
– Corporation Teck	17	8.11 Refus	32
– Deere & Company	17	8.12 Divers	32
– Helix Hearing Care of America Corp.	17	9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION	
– Homestake Mining Company	17	9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers	33
– Kayo Management Ltée	17	9.2 Dispenses	33
– Logistec Corporation	18	9.3 Refus	33
– Ressources minières Radisson Inc.	18	9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti	33
6.3 Avis de placement	18	ANNEXES - AUTRES INFORMATIONS	
– Bell Canada	18	A. Dépôt de documents d'information	A-1
– Brinson Non-North American Equity Fund	18	B. Déclarations d'initiés	B-1
– Brinson U.S. Equity Fund	18	C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec	C-1
– Gestion de portefeuilles Banque Royale Inc.	18	D. Firmes inscrites n'ayant déposé aucun rapport et firmes inscrites dont un ou plusieurs rapports n'ont pas été déposé	D-1
– Groupe Technologies Royale Limitée (Le)	18	E. Mémoires - Restructuration des bourses	E-1
– Lasik Vision Corporation	18		
– MDS Inc.	19		
– MDS Inc.	19		
– MGI Software Corp.	19		
– Montrusco & Associés Inc.	19		
– Network Appliance, Inc.	19		
– Produits Fraco Ltée	19		
– Ressources Hebron Fjord Inc.	19		
– Systech Retail Systems Inc.	19		
– Systech Retail Systems Inc.	19		
– Trizec Hahn Corporation	19		
– Viking Rideau Corporation	19		
6.4 Refus	20		
6.5 Divers	20		
– Associated Freezers Income Trust	20		
– Canadian Hunter Exploration Ltd.	20		
– Celestica Inc.	20		
– Deere & Company	20		
– GROUPE INVESTORS/MERRILL LYNCH	20		
– Fonds de répartition mondial Merrill Lynch			
– Photocomp R.B. Limitée	20		

Le contenu de cette publication relève de la Commission des valeurs mobilières.

Cette publication a été produite par la Direction générale des publications gouvernementales.

1. AVIS

1.1 Avis d'audience publique

1.2 Consultations en cours

- **Avis de consultation du projet de modification de la norme canadienne 13-101 concernant le système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) et du manuel du déposant SEDAR : normes, procédures et directives concernant le dépôt électronique de documents auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières**

Cet avis a été publié le 26 février 1999 (Vol. XXX, n° 8, aux pages 1 à 4 et à l'Annexe D).

La Commission des valeurs mobilières (la « Commission »), de concert avec d'autres membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »), a publié le texte du projet de modification de la Norme canadienne 13-101 *Le système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR)* (la « Norme SEDAR »). La Commission se propose également d'apporter certaines modifications au *Manuel du déposant SEDAR : Normes, procédures et directives concernant le dépôt électronique de documents auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières* (le « Manuel du déposant SEDAR »).

Le projet de modification est une initiative des ACVM, et il est prévu qu'il sera adopté sous forme de règle en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, sous forme de règlement de la commission en Saskatchewan et sous forme d'instruction au Québec et dans les autres territoires représentés au sein des ACVM.

Observations

Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations en ce qui a trait au projet de modification de la norme canadienne, par écrit, au plus tard le **28 mai 1999** à l'adresse suivante :

M^e Claude St Pierre
Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
800, square Victoria

C. P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 940-2199, poste 4531
Courriel : claud.stpierre@cvmq.gouv.qc.ca

Les personnes qui soumettent des observations nous obligeront en nous transmettant une copie électronique de leurs observations sur disquette (version Word).

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces ou territoires exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Les personnes qui ont des questions peuvent s'adresser à :
M^e Richard Proulx
Direction des services juridiques
Tél. : (514) 940-2199, poste 4395

- **Avis de consultation du projet de norme canadienne 81-102 et du projet d'instruction complémentaire 81-102 concernant les organismes de placement collectif**

Cet avis a été publié le 19 mars 1999 (Vol. XXX, n° 11, aux pages 1 et 2 et à l'Annexe D).

La version française de l'avis de consultation portant sur le projet de norme canadienne 81-102 accompagné du projet de norme 81-102 et du projet d'instruction complémentaire 81-102 ont été publiés à cette occasion. Le projet de norme canadienne 81-102 porte sur la reformulation de l'Instruction générale C-39 sur les organismes de placement collectif. Il a été publié une seconde fois pour tenir compte des modifications importantes apportées au premier projet depuis sa publication au bulletin du 15 août 1997.

Les personnes intéressées peuvent se procurer une copie du projet de norme 81-102, du projet d'instruction complémentaire 81-102 et de l'avis de consultation en faisant la demande au Secrétariat général de la Commission.

Observations

Les personnes intéressées sont invitées à présenter leurs observations sur le projet de norme canadienne et sur le projet d'instruction complémentaire, par écrit, au plus tard le **18 mai 1999**, à l'adresse suivante :

M^e Claude St Pierre
Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
800, square Victoria
C. P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 940-2199, poste 4531
Courriel : claud.stpierre@cvmq.com

Une disquette contenant les observations (version Word) devrait être soumise.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces ou territoires exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Les personnes qui ont des questions peuvent s'adresser à :

Monsieur Pierre Martin
Conseiller juridique
Direction de la recherche et du développement des marchés
Commission des valeurs mobilières du Québec

Tél. : (514) 940-2199, poste 4557
Courriel : pierre.martin@cvmq.com

– **Projet de règlement - Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.Q.1998, C. 37) - Règlement applicable aux représentants en valeurs mobilières**

Cet avis a été publié le 19 mars 1999 (Vol. XXX, n° 11, aux pages 2 à 5).

Avis a été donné par cette publication, conformément à l'article 194 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.Q. 1998, c.37) que le « Règlement sur l'habilitation, la divulgation de renseignements et les activités émanant de l'extérieur des représentants en valeurs mobilières », dont le texte a alors été publié, pourra être édicté par la Commission des valeurs mobilières du Québec, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la susdite publication, soit le **3 mai 1999**.

Ce projet de règlement vise à déterminer les règles applicables aux représentants en valeurs mobilières par référence aux règles existantes qui encadrent le courtage en épargne collective, le courtage en contrats d'investissement et le courtage en plans de bourses d'études. Ces

règles sont actuellement déterminées par le gouvernement et la Commission.

Pour ce faire, ce projet de règlement détermine par référence les règles de formation, les conditions de délivrance d'un certificat, les règles d'utilisation de titres, les renseignements à dévoiler lorsqu'il est exigé des émoluments. Sont également déterminées de la même manière les renseignements exigés d'un représentant ou d'un postulant et les conditions d'exercice d'activités à partir d'une autre province ou d'un autre pays.

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Monsieur Daniel Laurion, Commission des valeurs mobilières du Québec, 800, square Victoria, 22^e étage, C.P. 246, Tour de la Bourse, Montréal (Québec) H4Z 1G3, (514) 940-2150.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, au Secrétaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec, 800, square Victoria, 22^e étage, C.P. 246, Tour de la Bourse, Montréal (Québec) H4Z 1G3.

– **Projet de règlement - Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.Q.1998, C. 37) - Règles applicables à un représentant en valeurs mobilières**

Cet avis a été publié le 19 mars 1999 (Vol. XXX, n° 11, aux pages 5 à 8).

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 194 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (L.Q. 1998 c.37) que le « Règlement sur les règles applicables aux représentants et au cabinet en valeurs mobilières », dont le texte est publié ci-dessous, pourra être soumis au gouvernement pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de cette publication, soit le **3 mai 1999**.

Ce projet de règlement vise à déterminer les règles applicables aux représentants en valeurs mobilières et au cabinet agissant par l'entremise de l'un d'eux par référence aux règles existantes qui encadrent le courtage en épargne collective, le courtage en contrats d'investissement et le courtage en plans de bourses d'études. Ces règles sont actuellement déterminées par le gouvernement et la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Pour ce faire, ce projet de règlement détermine par référence les règles de déontologie, les conditions d'exercice, les règles relatives à la sollicitation, les renseignements relatifs aux produits ainsi que les liens d'affaires et les règles de divulgation de ceux-ci. Sont également déterminées de la même manière les règles relatives au compte en fidéicommiss et les règles relatives au maintien d'assises financières pour un cabinet en valeurs mobilières.

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Monsieur Daniel Laurion, Commission des valeurs mobilières du Québec, 800, square Victoria, 22^e étage, C.P. 246, Tour de la Bourse, Montréal (Québec) H4Z 1G3, (514) 940-2150.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration du délai, au Secrétaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec, 800, square Victoria, 22^e étage, C.P. 246, Tour de la Bourse, Montréal (Québec) H4Z 1G3.

– **Invitation à toute personne intéressée à faire des observations sur l'entente conclue par les bourses canadiennes**

Cet avis a été publié le 9 avril 1999 (Vol. XXX, n° 14, aux pages 5 et 6).

L'accord intervenu le 15 mars 1999 entre la Bourse de l'Alberta, la Bourse de Montréal, la Bourse de Toronto et la Bourse de Vancouver, prévoit la mise en œuvre conjointe d'un programme de restructuration des systèmes de négociation et des services offerts par ces bourses.

La Commission invite les émetteurs, les personnes inscrites de même que toute autre personne qui le désire à lui faire parvenir leurs commentaires, observations ou recommandations d'ici le **3 mai 1999**, afin d'éclairer les travaux de la Commission sur cette question cruciale pour l'avenir des marchés financiers au Québec.

La Commission suggère si possible d'aborder dans chaque mémoire les sujets publiés au Bulletin du 9 avril 1999 qui ont été regroupés par grand thème abordé dans l'accord. Évidemment, cette liste de sujets n'est pas restrictive et les répondants demeurent tout à fait libres d'aborder l'ensemble de ces sujets ou seulement certains d'entre eux, ou même de traiter de sujets qui n'y apparaissent pas.

La Commission tient à souligner qu'elle considérera comme étant publics, à moins d'un avis contraire, tous les documents qu'elle recevra dans le cadre de la présente consultation.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs observations par écrit, à l'adresse suivante :

M^e Claude St Pierre, Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
800, square Victoria
C. P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 940-2199, poste 4531
Courriel : claudestpierre@cvmq.com

Les personnes qui soumettent des observations nous obligeront en nous transmettant une copie électronique de leurs observations sur disquette (version Word).

1.3 Calendrier des audiences

Le 18 mai 1999 9 h 30	Planifications Plus Marcel Vachon Inc. (Les) M. Marcel Vachon Mme Manon L'Anglais- (pro forma)
Le 25 mai 1999 9 h 30	Transamerica Acquisition Corporation, Canada Groupe Cantrex Inc.- (pro forma)
Les 25 et 26 mai 1999 10 h 00	Marché Global Village (Canada) Inc. M. Yank Barry
Le 1 ^{er} juin 1999 9 h 30	Optec Fund Ltd. 9057-0425 Québec Inc. (G.N.J. Management International) PGA Asset Management Inc. First Choice Investment Inc. - (pro forma)
Le 15 juin 1999 9 h 30	M. Réginald Boutin (pro forma)

Les dates d'audience peuvent être modifiées sans avis préalable. Veuillez vérifier auprès de la Commission quelques jours auparavant.

1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles pour fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec

On trouvera en annexe la liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.

1.5 Autres avis

– **Avis de consultation du projet de norme canadienne 81-101 et du projet d'instruction complémentaire 81-101 concernant les organismes de placement collectif**

On trouvera en annexe E du Bulletin, la version française de l'avis de consultation portant sur le projet de norme canadienne 81-101 accompagné du projet de norme 81-101 et du projet d'instruction complémentaire 81-101. Le projet de norme canadienne 81-101 porte sur la reformulation du régime du prospectus simplifié des organismes de placement collectif. Il est publié une seconde fois pour tenir compte des modifications importantes apportées au premier projet depuis sa publication au bulletin du 31 juillet 1998 et du 28 août 1998.

Les personnes intéressées peuvent se procurer une copie du projet de norme 81-101, du projet d'instruction complémentaire 81-101 et de l'avis de consultation en faisant la demande au Secrétariat de la Commission.

Observations

Les personnes intéressées sont invitées à présenter leurs observations sur le projet de norme canadienne et sur le projet d'instruction complémentaire, par écrit, au plus tard le **5 juillet 1999**, à l'adresse suivante :

M^e Claude St Pierre
Secrétaire
Commission des valeurs mobilières du Québec
800, Square Victoria
C.P. 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. (514) 940-2199, poste 4531
Courriel : claudestpierre@cvmq.com

Une disquette contenant les observations (version Word) devrait être soumise.

Du fait que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces ou territoires exige qu'un résumé des observations écrites reçues au cours de la consultation soit publié, il n'est pas possible de traiter les observations écrites sur une base confidentielle.

Les personnes qui ont des questions peuvent s'adresser à :

Monsieur Pierre Martin
Conseiller juridique
Direction de la recherche et du développement des marchés
Commission des valeurs mobilières du Québec

Tél. : (514) 940-2199, poste 4557
Courriel : pierre.martin@cvmq.com

– **AVIS 81-303 DU PERSONNEL DES AUTORITÉS CANADIENNES EN VALEURS MOBILIÈRES - Information à fournir par les fonds d'investissement au sujet du passage à l'an 2000**

Introduction

En janvier 1998, le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») a publié un avis (l'« avis du personnel des ACVM ») sur l'information relative aux conséquences liées au passage à l'an 2000, intitulé « Le défi de l'an 2000 – Questions relatives à l'information ». L'avis du personnel des ACVM expose les vues du personnel de chacune des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « personnel ») sur les grandes catégories d'information que les émetteurs assujettis, y compris les fonds d'investissement, devraient considérer à l'égard du passage à l'an 2000. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, au nom des ACVM, a envoyé en mars 1998 une lettre aux gestionnaires de fonds d'investissement leur rappelant leurs responsabilités à l'égard de l'an 2000 et leur demandant de considérer les obligations d'information des fonds d'investissement qu'ils gèrent à la lumière de l'avis du personnel des ACVM. L'objet du présent avis est de fournir des directives supplémentaires sur l'information à divulguer au sujet des conséquences liées au passage à l'an 2000 qui tiennent compte de la situation particulière des fonds d'investissement et de leurs gestionnaires.

L'avis du personnel des ACVM décrit quatre grandes catégories d'information pertinente à fournir au sujet du passage à l'an 2000 :

- vulnérabilité de l'émetteur face au passage à l'an 2000;
- évaluation de la situation de l'émetteur et des plans adoptés à l'égard des systèmes cruciaux;
- état de mise en application des plans de correction de l'émetteur et du temps prévu pour leur achèvement;
- information au sujet des coûts afférents.

Information relative aux prospectus des fonds d'investissement

Étant donné le rôle essentiel que jouent les fonds d'investissement dans le secteur des services financiers, le personnel juge important que les fonds et leurs gestionnaires fournissent aux épargnants des informations détaillées sur leur préparation au passage à l'an 2000. Les fonds d'investissement ne sont généralement pas tenus de joindre à leurs états financiers une Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation bien qu'au Québec, les fonds d'investissement sont tenus de fournir dans leur rapport annuel une brève description de leurs activités et de leurs principales filiales, ainsi qu'une brève analyse par la direction accompagnant leurs états financiers. Par conséquent, le personnel estime que le prospectus simplifié est le document tout indiqué pour fournir des informations détaillées sur le passage à l'an 2000.

Au cours de la dernière année, le personnel a passé en revue les informations fournies au sujet du passage à l'an 2000 dans les prospectus simplifiés provisoires et pro forma déposés par les fonds d'investissement. Le personnel a évalué ces informations par rapport au contenu de l'avis du personnel des ACVM et en tenant compte des activités et de la situation particulières du fonds et de son gestionnaire.

Le personnel a constaté que les informations fournies par les fonds d'investissement présentaient fréquemment les lacunes suivantes :

- de nombreux fonds d'investissement, en particulier ceux gérés par des sociétés hautement dépendantes de tiers prestataires de services, fournissent très peu d'information sur cette dépendance à l'égard de tiers et sur la façon dont les gestionnaires du fonds surveillent le déroulement des initiatives des

prestataires de services face au passage à l'an 2000;

- l'information sur les coûts afférents à la correction des systèmes et la mesure dans laquelle ces coûts seront imputés aux fonds sont rarement présentées, ou se limitent à une déclaration selon laquelle les coûts auront une incidence négligeable sur le ou les fonds, et ces coûts ne sont pas détaillés;
- les détails fournis au sujet des plans d'urgence se limitent à la mention du fait que le gestionnaire du fonds met sur pied ou a mis sur pied un tel plan;
- le pourcentage ou le délai d'achèvement, de la mise en application, des tests ou des corrections et des plans d'urgence n'est presque jamais communiqué;
- l'incidence éventuelle du passage à l'an 2000 sur les portefeuilles de placement et sur les décisions de gestion du portefeuille est rarement commentée.

Information acceptable à fournir par les fonds d'investissement au sujet des conséquences liées au passage à l'an 2000

Le personnel continuera de passer en revue l'information fournie dans les prospectus simplifiés au sujet du passage à l'an 2000 jusqu'à ce que les fonds d'investissement et leurs gestionnaires ne soient plus confrontés à des conséquences importantes liées au passage à l'an 2000. Pour éviter de devoir demander des informations supplémentaires au cours de la période de commentaires précédant le renouvellement d'un prospectus ou la publication d'un prospectus simplifié provisoire, le personnel souhaite publier des directives précises sur ses attentes à l'égard de l'information à fournir par les fonds d'investissement sur le passage à l'an 2000. Ces directives précisent les informations minimales que le personnel juge important de fournir pour permettre aux investisseurs de prendre des décisions de placement éclairées. Ces directives n'empêchent aucunement les gestionnaires de fonds d'inclure aux prospectus les informations complémentaires qu'ils jugent appropriées.

Le prospectus simplifié d'un fonds d'investissement devrait, à tout le moins, traiter des points suivants, compte tenu de la situation particulière du gestionnaire et des activités du fonds :

Vulnérabilité du fonds face aux conséquences liées au passage à l'an 2000

1. Nature des conséquences liées au passage à l'an 2000 dans le contexte des activités du fonds et de son gestionnaire.
2. Incidence éventuelle des conséquences liées au passage à l'an 2000 sur les systèmes internes utilisés par le gestionnaire du fonds qui pourrait nuire aux activités du fonds. Par exemple, les systèmes qui servent aux transferts, à la comptabilisation du fonds et à l'établissement du prix des parts du fonds devraient être pris en considération, de même que les systèmes internes de gestion de portefeuille.
3. Mesure dans laquelle le fonds et son gestionnaire dépendent de tiers prestataires de services, et incidence éventuelle, sur les activités du fonds ou de son gestionnaire, des questions liées au passage à l'an 2000 auxquelles font face ces prestataires de services. Par exemple, toutes les activités du fonds sont-elles menées par un tiers prestataire de services? Le gestionnaire du fonds a-t-il recours à des sources externes pour déterminer la valeur liquidative?
4. Mesure dans laquelle le gestionnaire du portefeuille tient compte des conséquences liées au passage à l'an 2000 lorsqu'il prend des décisions en matière de placement. L'état de préparation à l'an 2000 des sociétés dont les titres sont actuellement détenus, en particulier les sociétés de pays étrangers ou de pays en développement, est-il, dans la mesure du possible, évalué? Les stratégies de placement sont-elles modifiées en fonction des préoccupations liées au passage à l'an 2000?

Évaluation de la situation du gestionnaire du fonds et plans adoptés à l'égard des systèmes critiques

1. Le gestionnaire du fonds dispose-t-il d'un plan d'urgence? Si oui, une description des principaux éléments de ce plan devrait être fournie. Le gestionnaire du fonds devrait expliquer comment il se prépare à faire face aux scénarios de la pire éventualité les plus plausibles. Le plan est-il mis à jour en fonction des nouvelles informations? Si le plan d'urgence n'est pas encore en place ou s'il ne l'est pas encore entièrement, d'ici combien de temps le sera-t-il?
2. Le gestionnaire du fonds surveille-t-il l'avancement des plans adoptés par les prestataires de services en vue de satisfaire aux

exigences du passage à l'an 2000? Si oui, comment? Les prestataires de services ont-ils testé leurs systèmes? Des assurances à l'égard de la conformité à l'an 2000 ont-elles été obtenues de la part des prestataires de services? Comment le gestionnaire du fonds surveille-t-il l'avancement des plans d'urgence chez les prestataires de services?

État de mise en application des plans de correction du gestionnaire du fonds

1. État d'avancement (pourcentage d'achèvement) des tests des systèmes cruciaux, ou temps prévu pour l'achèvement des tests et de la planification des corrections visant les systèmes internes du gestionnaire du fonds ou des tiers prestataires de services. Quand les systèmes testés seront-ils mis en application dans le cours normal des activités?

Coûts afférents aux conséquences liées au passage à l'an 2000

1. Coûts afférents aux conséquences liées au passage à l'an 2000. Quels coûts, s'il en est, seront imputés au fonds, et selon quelles modalités?
2. Le cas échéant, préciser quel pouvoir légal permet au gestionnaire d'imputer au fonds les coûts afférents liés au passage à l'an 2000, et expliquer le lien entre les coûts particuliers et ce pouvoir.
3. Quelle incidence ces coûts auront-ils sur le gestionnaire du fonds ou, le cas échéant, sur le fonds lui-même? Si les coûts sont imputés au fonds, indiquer leur incidence, exprimée en pourcentage, sur le ratio des frais de gestion du fonds.

Information à fournir dans les états financiers

Les gestionnaires de fonds d'investissement sont invités à prendre note qu'en juin 1998, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-10, intitulée « Le problème du passage à l'an 2000 » (la « note d'orientation »). Selon la note d'orientation, qui s'applique à toutes les entités qui préparent des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, les états financiers devraient à tout le moins fournir des informations au sujet de l'incertitude inhérente que le problème du passage à l'an 2000 fait peser sur les résultats financiers futurs de l'entité. La note d'orientation définit les critères que les informations complémentaires fournies dans les états financiers

doivent respecter pour être factuelles et vérifiables, et concorder avec les informations fournies au sujet de l'incertitude inhérente. La note d'orientation traite également des conséquences du problème du passage à l'an 2000 sur la continuité de l'exploitation et fournit des exemples d'autres répercussions qui pourraient devoir être prises en considération lors de la préparation des états financiers.

Les gestionnaires de fonds d'investissement devraient passer en revue la note d'orientation lorsqu'ils préparent les informations relatives au passage à l'an 2000 qui seront incluses dans les notes afférentes aux états financiers des fonds.

Conséquences des manquements aux obligations de fournir de l'information sur la préparation au passage à l'an 2000 pour les fonds d'investissement

Dans son avis 51-303 du 19 février 1999 intitulé « Suivi par les ACVM de la divulgation inadéquate de l'information relative au passage à l'an 2000 », le personnel a indiqué que lorsqu'un émetteur assujéti omet de fournir des informations adéquates sur sa préparation au passage à l'an 2000 dans un prospectus ou une notice annuelle, il pourrait en résulter un retard dans l'octroi d'un visa à l'égard d'un prospectus définitif ou dans l'autorisation de déposer une notice annuelle, ainsi que d'autres mesures réglementaires possibles. Cette mise en garde s'applique aux fonds d'investissement.

Le 30 avril 1999

Les questions peuvent être adressées à :

Christopher Birchall
Senior Securities Analyst
British Columbia Securities Commission
(604) 899-6722
1-800-373-6393 (B.C. only)
Angela Barga
Securities Analyst
Alberta Securities Commission
(403) 297-2079
Bob Bouchard
Deputy Director, Corporate Finance
Manitoba Securities Commission
(204) 945-2555
Anne Ramsay
Accountant, Investment Funds
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
(416) 593-8243
Jacques Doyon
Analyste financier
Commission des valeurs mobilières du Québec
(514) 940-2199, poste 4357

Pierre Martin
Conseiller juridique
Service de la réglementation
Commission des valeurs mobilières du Québec

(514) 940-2199, poste 4557

– **Commission des valeurs mobilières du Québec - Liste des contrevenants à la Norme canadienne 33-106**

On trouvera à l'annexe « D » la liste des personnes inscrites qui au 30 avril 1999, ne se sont pas conformées, en tout ou en partie, à la norme canadienne 33-106 relativement au dépôt de documents concernant l'état de la préparation des firmes à l'An 2000.

Un avis plus détaillé a été publié dans le Bulletin de la Commission du 99-02-26, Vol. XXX n° 8.

Pour toute information additionnelle vous pouvez aussi vous adresser à :

Élaine Lanouette
Service des OAR et des fonds de travailleurs
Tél. : (514) 940-2199, poste 4414

– **Dépôt des rapports concernant la Norme canadienne 33-106 - Rappel**

La déclaration de la direction, avec les renseignements à jour au 31 mars 1999, doit être déposée au plus tard le 30 avril 1999.

La déclaration de la direction, avec les renseignements à jour au 15 juin 1999, doit être déposée au plus tard le 30 juin 1999.

Les rapports concernant la norme canadienne 33-106 doivent être transmis par e-mail à la Commission des valeurs mobilières du Québec et adressés à an2000@cvmq.com (et non plus à courrier@cvmq.gouv.qc.ca).

Le nom du fichier doit être le nom de la société.

Pour toute information additionnelle vous pouvez vous adresser à :

Élaine Lanouette
Service des OAR et des fonds de travailleurs
Tél. : (514) 940-2199, poste 4414

– **Restructuration des bourses**

Vous trouverez à l'annexe E différents mémoires concernant la restructuration des bourses, soit ceux de :

- ⇒ Isabelle Adjahi
Axcan Pharma
- ⇒ Dominik Dlouhy
- ⇒ Jacques Dumont et Jean Faubert
- ⇒ Pierre Cléroux
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
- ⇒ Jean-Pierre Gallardo
FIMAT
- ⇒ Guy Forget
- ⇒ Barbara G. Stymiest
TSE Board of Governors

– **Lancement officiel de l'Alliance conseil en marchés financiers, grande première canadienne**

Montréal – Le 29 avril 1999 - Lors de la conférence de presse tenue aujourd'hui à Montréal, M. Jean Martel, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), a procédé à la signature de l'entente officialisant le lancement de *L'Alliance conseil en marchés financiers* avec les autres membres de l'organisation. Il s'agit du seul organisme au Canada de promotion du savoir-faire canadien à l'étranger en matière de développement d'infrastructures et de réglementation des marchés des capitaux.

Le conseil d'administration de *L'Alliance conseil en marchés financiers*, une société sans but lucratif, est composé de cinq membres. M. Martel y siège à titre de président. Il est accompagné de chefs de file du secteur financier canadien, soit M. Gérald Lacoste, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, M. Allan R. Cooper, président et chef de la direction de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs, M. Jean-Marie Toulouse, directeur de l'École des Hautes Études Commerciales et Mme Roberta Wilton, présidente de l'Institut canadien des valeurs mobilières. Le secrétariat de *L'Alliance* se situe dans les bureaux de la CVMQ.

« L'objectif principal de *L'Alliance* est d'arrimer le monde financier à l'expertise montréalaise. Voilà une merveilleuse opportunité pour la communauté financière d'ici de faire valoir son exper-

tise sur la scène internationale », a déclaré M. Martel. Bâtie sur le concept de guichet unique, *L'Alliance* aiguillera les intervenants étrangers et ce, sans intermédiaire, vers les services de professionnels du domaine des valeurs mobilières.

« Le gouvernement du Canada est fier de s'associer à la création de *L'Alliance conseil en marchés financiers* », a déclaré l'honorable Don Boudria, ministre d'État et Leader du gouvernement à la Chambre des communes, au nom de sa collègue l'honorable Diane Marleau, ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie. « La réputation des Canadiennes et des Canadiens n'est plus à faire en matière de coopération internationale et ce nouveau partenariat démontre une fois de plus la crédibilité de notre pays en la matière », a ajouté le ministre.

Pour sa part, lors de son allocution, M. Omar Kabbaj, président de la Banque Africaine de Développement, a salué cette initiative et a souligné l'intérêt pour son organisation de s'associer au Canada afin de développer le secteur financier africain.

Plusieurs ententes de coopération avec l'Afrique sont à prévoir. Les membres du conseil d'administration de *L'Alliance conseil en services financiers* sont confiants d'élargir leur champ d'intervention sur ce continent et ailleurs sur le globe. *L'Alliance*, par son mandat, compte entreprendre de nouveaux partenariats, notamment en collaboration avec la Banque mondiale et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). La création de cette organisation est un élément de plus visant à favoriser le bon fonctionnement des marchés internationaux des capitaux.

« Nous saluons la création de *L'Alliance conseil en marchés financiers* et nous croyons qu'elle sera un outil important pour les pays en développement », a déclaré l'honorable ministre Diane Marleau. « Elle permettra de faire valoir les compétences des Canadiens et aussi de stimuler de nouveaux partenariats entre le Canada et ces pays ».

– **La semaine nationale de l'éducation des investisseurs : axée sur l'information**

Montréal - Le 28 avril 1999 - Dans le cadre de la Semaine nationale de l'éducation des investisseurs, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) est heureuse de présenter quatre nouvelles brochures destinées au grand public. Enrichissantes, variées et riches en information de toutes sortes, elles sauront orienter

l'investisseur dans ses choix lors de ses placements financiers.

Ainsi, on retrouve trois brochures qui répondent aux préoccupations de l'épargnant :

- *La planification financière : pour réaliser ses objectifs*

Un document de travail pour réaliser un plan financier correspondant aux besoins de l'investisseur en fonction de sa situation financière réelle et de son degré de tolérance face au risque.

- *Les organismes de placement collectif : bien s'informer sur les fonds*

Une brochure qui dévoile les multiples facettes des organismes de placement collectif communément appelés *fonds mutuels*.

- *Les produits dispensés : un survol des particularités*

Une brochure pour investisseurs expérimentés qui explique la complexité et le risque reliés aux produits dispensés.

Une autre nouveauté, la CVMQ offre une affiche des plus détaillées sur :

- *Les produits financiers : liquidité, risque et rendement, comment s'y retrouver*

Tout sur les différents types de placement offerts aux investisseurs.

Ces documents s'ajoutent aux brochures que la CVMQ a produites l'an dernier.

- Le prospectus
- Comment démarrer
- Le placement et l'Internet
- Comment choisir vos conseillers financiers
- Faites fructifier votre argent

Disponibles en français et en anglais, ces documents permettront aux investisseurs consciencieux de faire des choix plus éclairés, tout en comprenant davantage la nature de leur placement. N'hésitez pas à communiquer avec le Service des relations publiques de la CVMQ au

(514) 940-2188 ou au 1 800 361-5072 pour obtenir un exemplaire.

– **Sondage CVMQ/Angus Reid - Les Québécois : relativement conservateurs dans leurs placements**

Montréal - Le 25 avril 1999 - Lorsque l'on parle de finances personnelles, 64 % des Québécois se décrivent comme étant relativement conservateurs dans leur approche à l'égard des placements. Cela se reflète d'ailleurs dans le type d'investissement qu'ils effectuent puisqu'ils canalisent leurs épargnes dans des véhicules peu risqués, et cela lorsqu'ils investissent!

C'est ce qui ressort du sondage réalisé par le Groupe Angus Reid à l'initiative du forum des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), dont fait partie la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ). Il constitue un des événements marquants de la Semaine nationale de l'éducation des investisseurs qui se déroule du 25 avril au 1^{er} mai.

Ainsi, le sondage démontre que 31 % des Québécois (contre 49 % des Canadiens) possèdent des parts de fonds communs de placement, 23 % des Québécois (26 % des Canadiens) détiennent des actions ou des débentures de sociétés, et enfin 4 % des Québécois (5 % des Canadiens) ont des parts de sociétés en commandite. Par contre, presque les deux tiers des Québécois (61 %) et des Canadiens (65 %) contribuent à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Il est intéressant de noter que les Québécois ont une conception parfois erronée de certains faits. Par exemple, le tiers des Québécois ayant déjà entendu parler de la CVMQ pense à tort que c'est le rôle de cet organisme de réglementation de s'assurer que la valeur de tout placement vendu est susceptible de croître. Par contre, lorsqu'on leur demande de mesurer la relation entre le risque et le rendement d'un placement, la très grande majorité d'entre eux sait avec raison qu'en règle générale, les titres promettant un taux élevé de rendement sont ceux qui comportent un plus haut degré de risque.

Dans le même ordre d'idées, presque tous les Québécois ayant déjà entendu parler de la CVMQ connaissent son rôle de mener des enquêtes sur les allégations de fraude ou d'inconduite dans le cadre de vente de valeurs mobilières. Par contre, seulement 60 % de ces Québécois savent que la CVMQ n'a pas à remettre de compensation financière à un investisseur victime de fraude ou d'inconduite.

Les résultats du sondage permettent également de constater que seulement 53 % des Québécois interrogés sont des investisseurs, comparativement à 66 % des Canadiens. À qui se fient-ils lorsque vient le temps de prendre une décision de placement? 58 % des investisseurs québécois prennent note des conseils de leurs conseillers financiers, tout en faisant souvent appel à leur propre jugement et à leur expérience, tandis que le quart d'entre eux se fie entièrement aux conseillers financiers.

Avec quel type d'établissement les investisseurs québécois font-ils affaire? Un quart d'entre eux transige avec un courtier en valeurs mobilières alors que plus des trois quarts font leurs placements par l'entremise d'une banque, d'une société de fiducie ou d'une caisse populaire. Cela peut s'expliquer par l'étendue du réseau de succursales ou d'établissements de ces institutions financières.

Voici le profil des personnes interrogées au Québec lors du sondage :

- 54 % des investisseurs québécois sont des hommes et 46 % sont des femmes.
- Parmi les investisseurs québécois, 58 % ont un emploi à temps plein, 19 % sont à la retraite et 6 % sont des étudiants.
- 24 % des investisseurs québécois ont un diplôme universitaire de premier cycle, et c'est la même proportion pour ceux qui possèdent un diplôme d'études secondaires.
- 54 % des investisseurs québécois ont accès à Internet, mais seulement 26 % de ceux qui y accèdent l'utilisent pour trouver des placements potentiels.
- L'âge moyen des investisseurs québécois est de 46.1 ans.
- Le revenu familial moyen se situe à 56 640 \$ chez les investisseurs québécois et à 37 238 \$ chez les Québécois qui ne se qualifient pas comme investisseurs. De façon plus générale, le revenu familial moyen de l'ensemble des répondants québécois s'élève à 47 274 \$.
- Quant au montant moyen des économies et des placements d'une famille québécoise, il est estimé à 54 385 \$ lorsqu'on considère l'ensemble des répondants du Québec, et à 77 249 \$ chez les investisseurs québécois.

Le sondage téléphonique a été mené par le Groupe Angus Reid auprès de 1501 Canadiens, dont 377 Québécois, entre le 17 mars et le 5

avril dernier. Il comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2.5 % pour l'échantillon canadien. Bien sûr, la marge d'erreur des sous-groupes tels le Québec est plus grande.

2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC

2.1 Décisions de la Commission

2.2 Décisions du directeur général

– Associés de recherche médicale canadienne (Les)

VU la demande présentée le 17 décembre 1998;

VU l'article 263 de la Loi sur les valeurs mobilières;

VU l'article 106.1 du Règlement sur les valeurs mobilières et l'article 56 de l'Instruction générale n° Q-27;

VU les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi;

EN CONSÉQUENCE, le Directeur général et chef de l'exploitation :

Dispense la société Les Associés de recherche médicale canadienne (ARMC) Inc. (ci-après « ARMC ») de l'obligation prévue i) à l'article 106.1 du Règlement et à l'Instruction générale n° Q-27 d'établir une évaluation concernant les actions ordinaires de ARMC; et ii) à l'article 56 de l'Instruction générale n° Q-27 d'obtenir l'approbation des actionnaires minoritaires, dans le cadre d'une opération de fermetures envisagée.

La dispense est accordée aux motifs que :

1. les actionnaires de ARMC vont recevoir toute l'information nécessaire par l'entremise d'une circulaire de sollicitation de procuration;
2. le prix de rachat qui sera offert à ARMC, dans le cadre du placement secondaire, sera établi au terme d'une négociation sans lien de dépendance avec les courtiers qui seront retenus par Phoenix International Sciences de la vie Inc. pour agir dans le cadre d'une émission publique à venir, lesquels possèdent toute l'information voulue pour apprécier la valeur des titres de Phoenix International Sciences de la vie Inc., soit le principal actif de ARMC;
3. les seules personnes qui seraient exclues de la minorité dans le cadre de l'approbation

des actionnaires minoritaires seraient les administrateurs et dirigeants de ARMC et ces derniers ne détiennent environ que 3,67 % des actions en circulation.

Décision n° : 1999-DG-0003

Article(s) : L-263 et R-106.1

IG : (Q-27)-56

Date : 1999/01/15

– Bestar Inc.

VU la demande présentée le 23 décembre 1998;

VU l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

VU l'article 106.1 du *Règlement sur les valeurs mobilières* et l'article 19 de l'*Instruction générale n° Q-27*;

VU les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi;

EN CONSÉQUENCE, le Directeur général et chef de l'exploitation :

Dispense la société Bestar Inc. de l'obligation, prévue à l'article 106.1 du Règlement et à l'article 19 de l'*Instruction générale n° Q-27*, d'établir une évaluation concernant les actions ordinaires de Bestar Inc. qui peuvent être émises dans le cadre de la fusion envisagée entre Bestar Inc. et Groupe Bestar Inc.

La dispense est accordée notamment aux motifs suivants :

1. les actionnaires de Bestar Inc. vont recevoir toute l'information nécessaire par l'entremise d'une circulaire de sollicitation de procuration;
2. l'échange des actions ordinaires et des actions non votantes participantes de Bestar Inc. pour des actions ordinaires de Bestar Inc., société qui sera issue de la fusion, sera effectué sur la base d'une pour une, reflétant ainsi la valeur actuelle de Bestar Inc. et les actionnaires de Groupe Bestar Inc. recevront leur quote-part des actions ordinaires de Bestar Inc., société qui sera issue de la fusion; et
3. lors de la fusion, l'actif de Groupe Bestar Inc. sera essentiellement constitué d'actions ordinaires de Bestar Inc. et Groupe Bestar Inc. n'aura aucun passif.

Décision n° : 1999-DG-0004

Article(s) : L-263 et R-106.1
IG : (Q-27)-19
Date : 1999/01/15

3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

4. POURSUITES JUDICIAIRES

4.1 Poursuites criminelles

4.2 Poursuites pénales

4.3 Poursuites civiles

5. INTERDICTIONS

5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs

5.3 Levées d'interdiction

6. PLACEMENTS

6.1 Visas de prospectus

Prospectus provisoires

– **Allied Oil & Gas Corp.**

Visa du prospectus provisoire du 20 avril 1999 concernant le placement de 3 920 237 actions ordinaires.

Le visa prend effet le 28 avril 1999.

Numéro de projet Sédar : 168346

– **Associated Freezers Income Trust**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 23 avril 1999 concernant le placement de reçus de souscription.

Le visa prend effet le 26 avril 1999.

Preneurs fermes :

ScotiaMcLeod Inc.
Nesbitt Burns Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 168401

– **Banque Royale du Canada**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 21 avril 1999 concernant le placement de titres d'emprunt.

Le visa prend effet le 21 avril 1999.

Numéro de projet Sédar : 167459

– **Câble Satisfaction International inc.**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 23 avril 1999 concernant le placement d'actions à droit de vote subalterne.

Le visa prend effet le 23 avril 1999.

Preneur ferme :

Corporation Canaccord Capital

Numéro de projet Sédar : 168311

– **Call-Net Enterprises Inc.**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 20 avril 1999 concernant le placement de billets de premier rang échéant en 2009 et de billets à escompte de premier rang échéant en 2009.

Le visa prend effet le 21 avril 1999.

Preneurs fermes :

Morgan Stanley Canada Limitée
ScotiaMcLeod Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 167225

– **Compagnies Molson Limitée (Les)**

Visa du prospectus provisoire du 21 avril 1999 concernant le placement d'un emprunt en débetures 5,40 %, série A d'un capital de 150 000 000 \$, échéant le 3 mai 2002 et d'un emprunt en débetures 5,50 %, série B d'un capital de 150 000 000 \$, échéant le 3 mai 2004.

Le visa prend effet le 21 avril 1999.

Preneurs fermes :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Nesbitt Burns Inc.
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
Merrill Lynch Canada Incorporée

Numéro de projet Sédar : 167466

– **Exploration Cambiex Inc.**

Visa du prospectus provisoire du 22 avril 1999 concernant le placement de 950 unités, au prix de 1 000 \$ l'unité.

Le visa prend effet le 23 avril 1999.

Numéro de projet Sédar : 168053

– **Fonds d'entreprises Trimark
Fonds de petites entreprises Trimark**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 21 avril 1999 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 27 avril 1999.

Numéro de projet Sédar : 167652

– **Fonds Montrusco Sélect - Actions du Japon**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 23 avril 1999 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 23 avril 1999.

Numéro de projet Sédar : 168327

– **Neurochem Inc.**

Visa du prospectus provisoire du 20 avril 1999 concernant le placement d'actions ordinaires.

Le visa prend effet le 22 avril 1999.

Preneurs fermes :

Valeurs Mobilières TD Inc.
Griffiths McBurney & Associés
Société de Valeurs First Marathon Limitée

Numéro de projet Sédar : 167627

– **Virtual Prototypes Inc.**

Visa du prospectus provisoire du 22 avril 1999 concernant le placement d'actions ordinaires.

Le visa prend effet le 26 avril 1999.

Preneurs fermes :

Yorkton Valeurs Mobilières Inc.
ScotiaMcLeod Inc.
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.

Numéro de projet Sédar : 168399

Prospectus définitifs

– **Algonquin Power Income Fund**

Visa du prospectus simplifié du 26 avril 1999 concernant le placement de parts de fiducie.

Le visa prend effet le 27 avril 1999.

Preneurs fermes :

Nesbitt Burns Inc.
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
Merrill Lynch Canada Incorporée
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
ScotiaMcLeod Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
HSBC James Capel Canada Inc.

Numéro de projet Sédar : 163506

– **AltaRex Corp.**

Visa du prospectus du 27 avril 1999 concernant le placement de 39 100 000 actions ordinaires au prix de 0,50 \$ l'action et d'options de souscription de 1 700 000 actions ordinaires auprès des placeurs pour compte.

Le visa prend effet le 28 avril 1999.

Placeurs pour compte :

La Société de Valeurs First Marathon Limitée
HSBC James Capel Canada Inc.

Numéro de projet Sédar : 158651

– **Banque Laurentienne du Canada**

Visa du prospectus simplifié du 23 avril 1999 concernant le placement d'un emprunt de 100 000 000 \$ en débetures 5,75 %, série 7, échéant le 1^{er} juin 2009.

Le présent visa donné selon le régime de l'examen accéléré confirme que le prospectus simplifié définitif a également été visé par les autorités de valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

Le visa prend effet le 23 avril 1999.

Preneurs fermes :

BLC Valeurs Mobilières Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
ScotiaMcLeod Inc.
Merrill Lynch Canada Incorporée
Nesbitt Burns Inc.
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 166118

– **Compagnies Molson Limitée (Les)**

Visa du prospectus simplifié du 27 avril 1999 concernant le placement d'un emprunt de 150 000 000 \$ en débetures 5,40 % série A et d'un emprunt de 150 000 000 \$ en débetures 5,50 % série B.

Le présent visa donné selon le régime de l'examen accéléré confirme que le prospectus simplifié définitif a également été visé par les autorités de valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

Le visa prend effet le 27 avril 1999.

Preneurs fermes :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Nesbitt Burns Inc.
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.

Merrill Lynch Canada Inc.

Numéro de projet Sédar : 167466

– **FONDS CUNDILL
Cundill Value Fund
Cundill Canadian Security Fund
(anciennement le Cundill Security Fund)**

Visa du prospectus simplifié du 15 avril 1999 concernant le placement offrant des parts des catégories A et B.

Le visa prend effet le 23 avril 1999.

Mandataires :

courtiers inscrits

Numéro de projet Sédar : 160383

– **Fonds d'actions à petite capitalisation
Émeraude Capital Privé**

Visa du prospectus simplifié du 19 avril 1999 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 27 avril 1999.

Mandataire :

Gestion de placements TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 157263

– **FONDS MUTUELS INFINITY
Fonds de Gestion des richesses Infinity
Fonds de revenu et de croissance Infinity
Fonds canadien Infinity
Fonds international Infinity
Fonds bons du trésor Infinity**

Visa du prospectus simplifié du 19 avril 1999 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 27 avril 1999.

Numéro de projet Sédar : 157150

– **SYNSORB Biotech Inc.**

Visa du prospectus simplifié du 27 avril 1999 concernant le placement de 11 040 000 actions ordinaires au prix de 1,75 \$ l'action et l'octroi de 427 000 options d'achat d'actions ordinaires auprès des preneurs fermes pouvant être levées avant le 28 novembre 2000 au prix de 2,05 \$ l'action.

Le visa prend effet le 28 avril 1999.

Preneurs fermes :

Valeurs Mobilières TD Inc.

HSBC James Capel Canada Inc.
Canaccord Capital Corporation
Corporation de valeurs mobilières Dundee
Loewen, Ondaatje, McCutcheon Limitée

Numéro de projet Sédar : 160104

– **Viking Energy Royalty Trust**

Visa du prospectus simplifié du 26 avril 1999 concernant le placement de 2 200 000 parts de fiducie au prix de 4,25 \$ la part de fiducie.

Le visa prend effet le 26 avril 1999.

Preneur ferme :

CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar : 164092

Modifications du prospectus

– **Fonds américain de valeur Apogée**

Visa de la modification n° 1 du 19 avril 1999 du prospectus simplifié du 18 septembre 1998 concernant le placement de parts Fonds américain de valeur Apogée.

Cette modification prévoit actuellement que NWQ Investment Management Company Inc. est le gestionnaire de portefeuille du Fonds américain de valeur Apogée. À compter de maintenant, le gestionnaire de portefeuille du Fonds américain de valeur Apogée sera Equinox Capital Management, LLC, et toutes les mentions de NWQ Investment Management Company Inc. sont supprimées et remplacées, par les présentes, par des mentions d'Equinox Capital Management, LLC.

Le visa prend effet le 26 avril 1999.

Numéro de projet Sédar : 114101

Modifications de la notice d'offre

– **Ressources Continental Ltée**

Approbation de la modification du 30 mars 1999 de la notice d'offre du 11 juillet 1997 concernant le placement d'un nombre additionnel d'options de souscription de 900 000 actions ordinaires de la société, pour un total de 1 900 000.

6.2 Dispenses de prospectus

– **Alcan Aluminium Limitée**

Dispense de prospectus concernant le placement de 800 000 000 \$ US en débetures, actions privilégiées, actions ordinaires, bons de souscription, droits ou autres valeurs convertibles en actions ordinaires.

Les titres sont placés à l'extérieur du Québec.

Numéro de projet Sédar : 165435

– **Amblin Resources Inc.**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 75 000 actions ordinaires auprès de Globex Mining Enterprises Inc. en contrepartie partielle d'un intérêt dans des terrains miniers conformément aux informations déposées auprès de la Commission et à la condition suivante :

- que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les acquéreurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

– **Banque Royale du Canada**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 70 234 actions ordinaires auprès de ses salariés et de ceux d'une société du même groupe en échange d'actions privilégiées participantes première série de RBC Dominion Securities Limited conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

– **BCT. TELUS Communications Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement d'actions ordinaires.

Les titres sont placés auprès des porteurs admissibles d'actions ordinaires et d'actions ne comportant pas droit de vote de la société ainsi que des porteurs d'actions privilégiées de BC TEL, par l'entremise de son plan de réinvestissement de dividendes et de souscription d'actions.

Les conditions du placement sont présentées dans la notice d'offre du 8 avril 1999.

– **Benvest Capital Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de droits d'échange de débetures émises antérieurement.

Les titres sont placés auprès des détenteurs de débetures et permettent de souscrire à des unités de la société, chacune étant composée d'une débeture et de 24,59 bons de souscription d'actions ordinaires de la société.

Les conditions du placement sont présentées dans la notice d'offre du 9 avril 1999.

– **Bristol-Myers Squibb Company**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'un nombre additionnel d'options de souscription d'actions ordinaires de la société auprès de ses salariés et de ceux de sociétés du même groupe aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
2. qu'une copie d'un document établi en français expliquant les modalités du régime soit transmise à chaque personne éligible résidente au Québec;
3. qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise à toutes les personnes visées par le placement.

– **Compagnie Minière Black Hawk Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 1 229 489 actions ordinaires de la société, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Les titres sont placés à l'extérieur du Québec.

Numéro de projet Sédar : 166969

– **Corporation Teck**

Dispense de prospectus concernant le placement de 6 382 980 actions ordinaires.

Les titres en portefeuille sont placés en vue de permettre l'exercice de droits de conversion que la société a antérieurement attribués.

– **Deere & Company**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'options de souscription d'actions ordinaires accompagnées de droits résultant de l'augmentation de la valeur des actions de la société auprès de ses salariés et dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe aux conditions suivantes :

1. que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
2. qu'une copie d'un document établi en français expliquant les modalités du régime soit transmise à chaque personne éligible résidente au Québec;
3. qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise à toutes les personnes visées par le placement.

– **Helix Hearing Care of America Corp.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 42 215 actions ordinaires au prix de 1,78 \$ et d'un billet d'un montant de 180 000 \$ US, remboursable sur 3 ans et d'un taux d'intérêt annuel de 5 % payable annuellement auprès de Mark Goffinet à titre de contrepartie partielle d'une acquisition d'actifs de Aura Care Inc. conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Les titres sont placés à l'extérieur du Québec.

Numéro de projet Sédar : 161811

– **Homestake Mining Company**

Dispense de prospectus concernant le placement d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions ordinaires.

Les titres sont placés auprès des actionnaires et détenteurs d'options d'achat d'actions de Argentina Gold Corp. en échange de leurs titres dans le cadre d'une opération de regroupement des sociétés.

– **Kayo Management Ltée**

Dispense de prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 100 000 actions ordinaires auprès de Exploration MJL Ltée à la condition que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une

dispense de prospectus sauf entre le souscripteur et des personnes avec qui il a des liens ou à l'extérieur du Québec.

– **Logistec Corporation**

Dispense de prospectus concernant le placement d'une option d'achat de 10 000 actions subalternes à droit de vote de catégorie B.

Les titres sont placés auprès d'un dirigeant conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

– **Ressources minières Radisson Inc.**

Dispense de prospectus concernant le placement de 2 000 000 d'actions ordinaires de la société, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Les titres sont placés à l'extérieur du Québec.

Numéro de projet Sédar : 166515

6.3 Avis de placement

– **Bell Canada**

Placement de 51 000 actions ordinaires, au prix de 1,00 \$ l'action, de 13 057 actions privilégiées, classe I, non cumulatif, au prix de 1 000 \$ l'action et de 14 659 actions privilégiées classe II, non cumulatif, au prix de 1 000 \$ l'action.

Souscripteur :

Northern Telecom Limitée

Date du placement : Le 22 décembre 1998

– **Brinson Non-North American Equity Fund**

Placement de parts de fonds, pour une valeur globale de 3 968 908 \$.

Souscripteur :

Compagnie Montreal Trust, à titre de fiduciaire

Date du placement : Le 31 mars 1999

– **Brinson U.S. Equity Fund**

Placement de parts de fonds, pour une valeur globale de 13 500 000 \$.

Souscripteur :

Compagnie Montreal Trust, à titre de fiduciaire

Date du placement : Le 31 mars 1999

– **Gestion de portefeuilles Banque Royale Inc.**

Placement de :

NOM	PARTS	\$ (la part)
RBIM Mortgage Fund	1 501,7435	104,9291
RBIM Bond Fund	9 323,7034	111,9694
RBIM Canadian Equity Fund	16 144,6315	31,3330
RBIM Dividend Fund	5 809,2451	15,8885
RBIM Global Bond Fund	4 692,2452	101,7406
RBIM EAFE Fund	8 369,1718	34,9362
RBIM European Fund	55 475,8125	9,9390
RBIM Far East Ex Japan Fund	3 665,1390	11,1873
RBIM Japanese Fund	19 112,4538	10,9412
RBIM American Equity Trust	4 824,3735	49,1057 \$ US

Souscripteur :

Compagnie Trust Royal

Date du placement : Le 7 avril 1999

– **Groupe Technologies Royale Limitée (Le)**

Placement de 150 000 actions à droit de vote subalterne, au prix de 38,75 \$ l'action.

Souscripteurs :

3305350 Canada Inc.

Luc Lefebvre

Sylvain Allard

Yves Gagnon

Date du placement : Le 16 mars 1999

– **Lasik Vision Corporation**

Placement de 1 875 000 actions ordinaires, au prix de 0,50 \$ l'action.

Souscripteur :

Cornealaser Consultants Inc.

Date du placement : Le 8 avril 1999

– **MDS Inc.**

Placement de 4 532 actions catégorie B, au prix de 33,10 \$ l'action.

Souscripteur :

Yves Glaude

Date du placement : Le 15 avril 1999

– **MDS Inc.**

Placement de 75 529 actions catégorie B, au prix de 33,10 \$ l'action.

Souscripteur :

Halvor Jaeger

Date du placement : Le 15 avril 1999

– **MGI Software Corp.**

Placement de 750 000 bons de souscription spéciaux, donnant droit à une action ordinaire, au prix de 2,55 \$ le bon.

Souscripteur :

Fiducie Desjardins Inc., à titre de fiduciaire

Date du placement : Le 16 avril 1999

– **Montrusco & Associés Inc.**

Placement de 1 615 486 actions ordinaires, à titre de contrepartie pour l'acquisition de 55 631 actions ordinaires de la société Bolton Tremblay Inc., pour une somme de 22 616 804 \$.

Souscripteurs :

Nathan Bossen
Brian L. Gallen
Pierre Garceau
Jean-Luc Landry

Date du placement : Le 25 février 1999

– **Network Appliance, Inc.**

Placement de 75 000 actions ordinaires, au prix de 50,50 \$ US l'action.

Souscripteur :

Caisse de dépôt et placement du Québec

Date du placement : Le 1^{er} avril 1999

– **Produits Fraco Ltée**

Placement de 45 000 actions catégorie A, au prix de 4,00 \$ l'action.

Souscripteur :

Gestion Garant-Simard Inc.

Date du placement : Le 26 mars 1999

– **Ressources Hebron Fjord Inc.**

Placement de 750 000 actions ordinaires, chacune accompagnée d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,20 \$ l'action.

Souscripteur :

Oster Services Limited

Date du placement : Le 10 novembre 1998

– **Systech Retail Systems Inc.**

Placement secondaire de 1 791 500 bons de souscription spéciaux, donnant droit à une action ordinaire, au prix de 2,40 le bon détenues par Systech Group Inc.

Souscripteur :

Van Berkomp et Associés Inc.

Date du placement : Le 16 avril 1999

– **Systech Retail Systems Inc.**

Placement de 678 500 bons de souscription spéciaux, donnant droit à une action ordinaire, au prix de 2,40 le bon.

Souscripteurs :

Donnelgan Investments Inc.
Canagex Inc.
Fonds de croissance Canadien GBC

Date du placement : Le 17 mars 1999

– **Trizec Hahn Corporation**

Placement d'un emprunt de 204 408 000 \$ US en débetures, échangeables en actions ordinaires, taux d'intérêt flottant, échéant le 12 mars 2024.

Souscripteur :

Caisse de dépôt et placement du Québec

Date du placement : Le 12 mars 1999

– **Viking Rideau Corporation**

Placement d'un emprunt de 19 100 000 \$ en obligations hypothécaires de premier rang, 6,75 % l'an, échéant le 10 mars 2014.

Souscripteurs :

Addenda Capital Inc.
Industrielle-Alliance, compagnie d'assurance
sur la vie
Montreal Trust Canada, à titre de fiduciaire

Date du placement : Le 10 mars 1999

6.4 Refus

6.5 Divers

– **Associated Freezers Income Trust**

Dispense de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire qu'elle entend déposer vers le 26 avril 1999, compte tenu que la version française de ces documents sera déposée lors du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

– **Canadian Hunter Exploration Ltd.**

Autorisation accordée à Canadian Hunter Exploration Ltd., par dérogation à l'article 18 de la Loi, à se prévaloir du régime du prospectus simplifié bien qu'elle ne soit pas un émetteur assujéti depuis un an;

Autorisation accordée à Canadian Hunter Exploration Ltd., par dérogation aux articles 58 et 164 du Règlement, à ne pas présenter au prospectus l'information prévue à la partie B de l'Annexe IV du Règlement et le supplément prévu à l'Annexe IX.1 à sa notice annuelle.

Les autorisations sont accordées au motif que la société est admissible au régime du prospectus simplifié selon les dispositions de l'Instruction générale n° C-47 et qu'elle entend s'en prévaloir.

– **Celestica Inc.**

Autorisation accordée à Celestica Inc., par dérogation à l'article 18 de la Loi, à se prévaloir du régime du prospectus simplifié bien qu'elle ne soit pas un émetteur assujéti depuis un an;

Autorisation accordée à Celestica Inc., par dérogation aux articles 58 et 164 du Règlement, à ne pas présenter au prospectus l'information prévue à la partie B de l'Annexe IV du Règlement et le supplément prévu à l'Annexe IX.1 à sa notice annuelle.

Les autorisations sont accordées au motif que la société est admissible au régime du prospectus simplifié selon les dispositions de l'Instruction générale n° C-47 et qu'elle entend s'en prévaloir.

– **Deere & Company**

Dispense de l'application des dispositions prévues aux paragraphes 2 et 10 de l'article 2.1 de l'Instruction générale n° Q-3, dans le cadre de son régime intitulé John Deere Stock Option Plan concernant le placement d'options de souscription d'actions ordinaires accompagnées de droits résultant de l'augmentation de la valeur des actions auprès de ses salariés et dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe. La dispense est valable pour le régime présenté à la Commission tant et aussi longtemps que la société ne sera pas un émetteur assujéti au Québec et qu'elle respectera la réglementation prescrite aux États-Unis.

– **GRUPE INVESTORS/MERRILL LYNCH**
Fonds mondial d'obligations Merrill Lynch
Fonds d'actions canadiennes Merrill Lynch
Fonds américain de répartition Merrill Lynch
Fonds des marchés émergents Merrill Lynch
Fonds de répartition mondial Merrill Lynch

Prorogation de 83 jours des délais prévus à l'article 34 de la Loi concernant le placement de parts.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

– **Photocomp R.B. Limitée**

Régularisation de la situation du titre placé par la société, soit une action, sans qu'aient été observées les formalités prévues par la loi applicable à l'époque de l'opération, au motif qu'une dispense de prospectus aurait été accordée pour le placement de ce titre si elle avait été demandée.

– **TLC The Laser Center Inc.**

Dispense des obligations prévues à l'article 5 de l'Instruction générale n° Q-3 afin de lui permettre d'accorder aux preneurs fermes une option, portant sur 15 % des titres faisant l'objet du placement, aux fins de fixer ou de stabiliser le cours de la valeur qui fait l'objet du placement.

– **World Heart Corporation**

Dispense la société et l'actionnaire vendeur dans le cadre du placement, de l'application des articles 4B et 5 de l'Instruction générale n° Q-3, afin de lui permettre d'accorder aux preneurs fermes, une option leur permettant de couvrir leur position dans le cas d'une attribution excédentaire ou d'effectuer des opérations visant à fixer ou à stabiliser le cours de la valeur qui fait l'objet du placement. Cette option sera consentie pour une période de 30 jours à compter de la date de la clôture du placement et portera sur au plus 15 % des titres faisant l'objet du placement.

6.6 Dépôt de suppléments

– **Abitibi-Consolidated Inc.**

Réception du supplément de prospectus du 22 avril 1999 au prospectus simplifié définitif de Abitibi-Consolidated Inc. du 25 mars 1999, visant le placement d'actions ordinaires.

Numéro de projet Sédar : 148336

– **Manitoba Telecom Services Inc.**

Réception du supplément de fixation du prix numéro 8 du 21 avril 1999 au prospectus simplifié définitif de Manitoba Telecom Services Inc. du 11 juin 1997, visant le placement de billets à moyen terme portant intérêt au taux de 9,125 %.

Numéro de projet Sédar : 18616

– **Poco Petroleums Ltd.**

Réception du supplément de fixation du prix n° 4 du 21 avril 1999 au prospectus simplifié définitif de Poco Petroleums Ltd. du 29 août 1997, visant le placement de billets à moyen terme, série C.

Numéro de projet Sédar : 30805

7. OFFRES PUBLIQUES

7.1 Avis

7.2 Dispenses

7.3 Refus

8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS

8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs

– Valeurs Mobilières Sun Life Inc.

Inscription de la société à titre de courtier en valeurs de plein exercice dans la catégorie de remisier. Le chargé de compte est Correspondent Network / Société de Valeurs First Marathon Limitée. Les dirigeants de la société sont M^{me} Lise Dupont, responsable de l'établissement principal au Québec, MM. David W. Atkins, Steve Bedarf, Gary Corsi, John Culbert, Robert Guthrie et David Johnson.

8.2 Inscriptions

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de BLC Services Financiers Inc. :

- **Gourgi, Rose**
- **Marion, Christian**
- **Morin, Linda**
- **Tardif, Sonia**
- **Tourangeau, Pierre**
- **Vaillancourt, Luc**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Gestion de Placements TD Inc. :

- **Carrière, Pascale**
- **Di Lalla, Cynthia Pamela**
- **Di Nolfo, Anna-Lisa**
- **Guimond, Geneviève**
- **Morosin, Consuelo Emile**
- **Scammell, Deborah**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Les Placements PFSL du Canada Ltée :

- **Bien-Aimé, Marie-Michelle**
- **Brouillette, Francis**
- **Fréchette, Manon**
- **Gamelin, Caroline**
- **Laverdure, Louis**
- **Leblanc, Ginette**
- **Souffrant, Marie Castille**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Les Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. :

- **Ayotte, Cindy**
- **Beaudoin, Jeannine**
- **Bertrand, Josée**
- **Brissette, Louise**
- **Brochu, Hélène**
- **Buteau, Suzie**
- **Dufresne, Nancy**
- **Gagné, Claude**
- **Gagné, François**
- **Gagnon, Isabelle**
- **Gendron, Sophie**
- **Giroux, Nicole**
- **Goulet, Cathy**
- **Gravelle, Philippe**
- **Henri, Isabelle**
- **Hudon, Esther**
- **Laquerre, Louise**
- **Pellerin, Chantal**
- **Quirion, France**
- **Sauro, Ginette**
- **Syvrais, Lyne**
- **Trottier, Julie**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Armand, Nathalie**
Groupe Financier Concorde Inc.
- **Beaudoin, Nicolas**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Bellerose, Marie-Andrée**
Services Investors Limitée (Les)
- **Bérubé, Nadia**
Gestion Universitas Inc.
- **Boutet, Luc**
Services Investors Limitée (Les)
- **Chang, Mary**
Services Financiers Whalen Béliveau Inc.
- **Cohen, Joel Charles**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Côté, Jean-Philip**
Services Financiers Banque Nationale (Placements) Inc.
- **Dentinger, Tara Anne**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Deraiche, Micheline**
Investissements B.B.A. Inc.
- **Destounis, Aspasia "Sia"**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Devine, Christopher Alan**
Valeurs Mobilières TD Inc.

- **Fournelle, Lynn Anne**
Groupe de Gestion de Placement CT Inc.
- **Franchina, Nina Rosalia**
Gestion MD Limitée
- **Gosselin, Jean-Michel**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Grégoire, Jean**
Services Financiers Banque Nationale (Placements) Inc.
- **Gross, Issie**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Keough, Wayne**
Nesbitt Burns Ltée
- **Kuoch, Kea Po**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Lalande, Jacques**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective Inc. (L')
- **Lancaster, Scott Gregory**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Landry, Alain**
Valmo Capital Inc.
- **Lauzier, Martin**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Laramée, Yanick**
Services Financiers Banque Nationale (Placements) Inc.
- **Lavoie, Jean-Pierre**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Lee, John**
Lafferty, Harwood & Associés Ltée
- **Lemire, Émilie**
BLC Services Financiers Inc.
- **Letarte, Claude**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Letendre, Bernard**
Services Investors Limitée (Les)
- **Loiselle, Nicole**
Mutuelle Investco Inc.
- **Massad, Guy**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Morin, Marcel**
Services Investors Limitée (Les)
- **Nayeri, Hengameh**
Placements Banque Nationale inc.
- **Néron, Sylvain**
Mutuelle Investco Inc.
- **O'Hara, Brian**
Services Investors Limitée (Les)
- **Okabe, Tomoko**
Montrusco & Associés Inc.
- **Pacitti, Sonya**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Perreault, Line**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Perreault, Pascale**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Pinsonneault, André**
Planification Multi Fonds Inc.
- **Prem, Maia**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Reeves, Louise**
Services Investisseurs CIBC Inc.
- **Régimbald, Sylvie**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Reise, Peter**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Renard, Sophie**
Services Financiers Banque Nationale (Placements) Inc.
- **Rossides (Hill), Jennifer Lynn**
Groupe de Gestion de Placement CT Inc.
- **Robillard, Line**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Sabourin, Jean-François**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Saucier, Isabelle**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Savard, Christine**
BLC Valeurs Mobilières Inc.
- **Sholzberg, Jeffrey**
Planification Financière KPLV Inc.
- **Simard, Roger Y.**
Placements Optifonds Inc.
- **Simmons, David Anthony**
Groupe de Gestion de Placement CT Inc.
- **Sondarjee, Farouk**
Industrielle-Alliance, courtier en épargne collective Inc. (L')

- **Therrien, Michel**
Placements Banque Nationale inc.
- **Veilleux, France**
Investissements B.B.A. Inc.

8.3 Inscriptions conditionnelles

Inscription à titre de représentant de la personne suivante :

- **Ionescu, Dan**
Canaccord Capital Corporation

laquelle est assortie des conditions suivantes :

- le représentant ne pourra recommander ou effectuer aucune transaction sur marge et ne devra opérer pour lui et ses clients que sur la base dite de compte au comptant;
- le représentant devra, en ce qui a trait aux stratégies sur options, recommander ou effectuer que des transactions impliquant la vente initiale ou le rachat d'options d'achat couvertes;
- le courtier Canaccord Capital Corporation s'engage à vérifier mensuellement les comptes personnels du représentant et de son épouse;
- le courtier Canaccord Capital Corporation s'engage à aviser la Bourse du non-respect par le représentant des conditions énumérés dans la présente décision.

Inscription à titre de représentant de la personne suivante :

- **Mayrand, Sophie**
Conseillers en Gestion Globale State Street, Ltée

laquelle est assortie des conditions suivantes :

- autorisation d'exercer l'activité de représentant de conseiller en valeurs concernant les opérations sur contrats à terme et options pour le compte du courtier;
- cette autorisation est assortie de l'obligation de réussir avant le 23 novembre 2000 les cours exigés par les organismes d'autoréglementation.

La Commission se réserve le droit d'annuler la présente autorisation en tout temps sur information que l'obligation définie au paragraphe 3° ne sera pas satisfaite à l'intérieur du délai prescrit.

Inscription à titre de représentant de la personne suivante :

- **Stack, Michael**
Conseillers en Gestion Globale State Street, Ltée

laquelle est assortie de la condition suivante :

- autorisation d'exercer l'activité de représentant de conseiller en valeurs concernant les opérations sur contrats à terme et options pour le compte du courtier.

8.4 Agréments

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Altman, Mark Steven**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Bent, Donald Eric**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Blackwell, Christopher George**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Brown, Peter Alexander**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Cruickshank, Robert William**
Gestion de Capital Mulvihill Inc.
- **De Paolis, Ivana Rita**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Foley, Drew Alexander**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Garmaise, Steven Yaron Mark**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Gill, Stanley James**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Gur-Arie, Alice Susan**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Horlington, David John**
Corporation Recherche Capital
- **Hume, Boyd Marchmont**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Hyde, Margaret Rae**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Jaanus, Ann**
Société de Valeurs First Marathon Limitée

- **Lacoste, Jean-Marc**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Leung, Margaret Kwan Wai**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Ludke, Ronald Dale**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **McPhedran, James Ian**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Meloche, Gaétan**
Placements Banque Nationale inc.
- **Murphy, Charles**
BLC Valeurs Mobilières Inc.
- **Okabe, Tomoko**
Montrusco & Associés Inc.
- **Parsons, William Randy**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Pember, Mary Louise**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Prud'homme, Pierre Philippe**
Compensation BNC Inc.
- **Rodrigues, Maria Christine**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Stevenson, Jennifer Karen**
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
- **Telmosse, Monique**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)
- **Trian, Timothy Demetrius**
Corporation Financière Fortune (La)
- **Ross, Drew Malcolm**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Rudka, Gregory Michael**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Washington, William Albert**
Société de Valeurs First Marathon Limitée
- **Wear, Richard Allen**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Wyant, Blaise Harold**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.

8.5 Reprises d'activités

Reprise d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Lévesque Beaubien Geoffrion Inc. :

- **Clément, Nancy**
- **Gédéon, Nabil**
- **Glassford, Peter B.**
- **Gosselin, Stéphane**
- **Langlois, Denis**
- **Martucci, Anita**

Reprise d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Merrill Lynch Canada Inc. :

- **Arya, Inder**
- **Bavoux, Anne-Marie**
- **Clermont, Bernard**
- **Germain, Michel Yves**
- **Laurier, Carole**
- **Pelletier, Marie-Andrée**
- **Perrault, Nikolas**
- **Simard, Joseph Ernest Éric**

Reprise d'activités à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Bayardelle, Philippe**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Beaudoin, Laurent**
Investissements Assep Inc. (Les)
- **Bergeron, André**
Canaccord Capital Corporation
- **Bolduc, Vincent**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Bourelle, Louise**
HSBC James Capel Canada Inc.
- **Clément, Nancy**
Placements Banque Nationale inc.
- **Côté, Jocelyn**
Placements Lunor Inc.
- **Dallaire, Yohan**
Investissements Courvie Inc.
- **Danisi, Joseph**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Doucet, Sylvie**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)
- **Dubois, Catherine**
Planification Multi Fonds Inc.
- **Dulong, Rémi**
Courtage F.M.D. Inc.

- **Ellis, Stephen Jeffrey**
HSBC James Capel Canada Inc.
- **Gaudreau, Jean**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Goneau, Jacques**
Investissements Excel Inc.
- **Hopp, Dietmar**
Services Financiers Regal Ltée (Les)
- **Jacob, Stéphane**
Placements Banque Nationale inc.
- **Klein, Sidney**
HSBC James Capel Canada Inc.
- **Laboursodière, Pierre**
Planification Financière CIBC Inc.
- **Lalande, Patrick**
Investissements Excel Inc.
- **Leblanc, Marie-Claude**
Services en Placements PEAK Inc.
- **Lequin, Pierre**
Canaccord Capital Corporation
- **Martin, Daniel**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Morel, Caroline**
Services d'Investissement Fiducie
Desjardins Inc. (Les)
- **Morinville, Jean-Claude**
Valeurs Mobilières Internat D & B Inc.
- **Morrisette, Gilbert**
Placements Banque Nationale inc.
- **Nadeau, Jacques**
Placements Optifonds Inc.
- **Nassif, Raymond**
Fonds de la Première Canadienne Inc.
- **Ness, Richard Andrew**
Obligations Montréal Inc.
- **Nguyen, C. Dao**
Courtage F.M.D. Inc.
- **Paquin, Réal**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)
- **Poissant, Daniel**
Services Financiers Banque Nationale
(Placements) Inc.
- **Proulx, Christiane**
Placements Manuvie Internationale Ltée
- **Proulx, Michèle**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Prud'homme, Pierre Philippe**
Compensation BNC Inc.
- **Ringel, Kenneth**
Valeurs Mobilières DPM Inc.
- **Rivest, Raymond**
Planification Multi Fonds Inc.
- **Rocco, Riccardo Romeo**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **St-Jean, Alain**
Canaccord Capital Corporation
- **St-Michel, Synthia**
BLC Valeurs Mobilières Inc.
- **Theleen, Michel**
Canaccord Capital Corporation
- **Tieman, Antony G.**
Corporation Financière Fortune (La)
- **Villeneuve, Gilles**
Gestion de Fonds Norshield Ltée
- **Walsh, Julia Catherine**
Canaccord Capital Corporation
- **Zeppettini, Gino**
CTI Capital Inc.

8.6 Interruptions d'activités

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Capital Midland Walwyn Inc., vu la cessation de cette activité :

- **Gaudio, Franco**
- **Gouldson, Gordon William**
- **Jones, William Francis Park**
- **Klein, Sydney**
- **Laurent, Gilles**
- **Lavallée, John**
- **Lévesque, Raymond**
- **Mailhot, Josée**
- **Naylor, James McDonald Sr.**
- **Oliveira, Carlos Antonio Gregorio**
- **Perron, Claude**

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Fonds de la Première Canadienne Inc., vu la cessation de cette activité :

- **Bastien, Jean-François**
- **Bitzilos, Dimitra**
- **Dorval, Marc**
- **Lemire, Marcel**

- Tremblay, Marc
- Turcotte, Johanne

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Lévesque Beaubien Geoffrion Inc., vu la cessation de cette activité :

- Allard, France
- Corbo, Berardino
- Leblanc, Bruno Hugues
- Leclerc, Chantal
- Melançon, François
- Vachon, Martin

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Placements Banque Nationale inc., vu la cessation de cette activité :

- Arsenault, Hélène
- Bazin, Ginette
- Beauchemin, Denise
- Bédard, Sylvie
- Bélisle, François
- Belley, Carmen
- Bidégaré, Nicole
- Bolduc, Réal
- Brault, Jacques
- Campeau, Georges
- Chabot, Carole
- Charest, Liette
- Cloutier, Jean
- Côté, Marie-Josée
- Côté, Réginald
- Dancose, Claudette
- Daoust, Bernard
- David, Jacqueline
- Deschamps, Hugo
- Desforges, Jeannine
- Desmarais, Christine
- Desrochers, Huguette
- Dion, Nicole
- Dionne, Patrice
- Drapeau Fortier, Gaétane
- Drolet, Sylvie
- Drouin, Gaétane
- Dufour, Claire
- Dumont, Alain
- Dupuis, Denise
- Dupuis, Jean-Jacques
- Faubert, Denis
- Fontaine, Michel
- Gagnon, Guylaine
- Galipeau, Alain
- Godbout, Jocelyne L.
- Grenier, Ginette

- Grondin, Robert
- Harton, Serge
- Harvey, Diane
- Houle, Pierrette,
- Jeannotte, Daniel
- Lacombe, Denyse
- Laframboise, Pierre
- Landreville, Hugo
- Lapierre, Jacques
- Larocque, André
- Lauzé, Yvan
- Le Brun, Michel
- Leblanc, Yves
- Létourneau, Rolande
- Loranger, René
- Lussier, Claude
- Lussier, Francine
- Mayer-Godin, Benoît
- Mercier, Chantal
- Morissette, Agathe
- Mougeot, Juliette
- Normand, Carole Elizabeth
- Parent, Jean-Raymond
- Parenteau, Marie
- Perreault, Ghislaine
- Poulin, Simon
- Raymond, Jean-Guy
- Richer, Claude
- Robert, Anny
- Simard-Beaumont, Céline
- Spadafora, Melina
- Spencer, Kathryn
- Tanguay, André
- Therrien, Ginette
- Therrien, Lucie
- Thibault, Lise
- Tremblay, Maurice
- Turcotte, Normand

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Les Planifications Plus Marcel Vachon Inc., vu la cessation de cette activité :

- Auger, René
- Bédard, Yvon
- Chorel, Johanne
- Côté, Jocelyn
- Daguerre, Daniel
- Dubois, Catherine
- Gauthier, Lionel
- Gravel, Réjean
- Jolicoeur, Luc
- Lagacé, Michael
- Langlois, Michel
- Laurier, Raymond
- Laurier, Robert

- **Manseau, Linda**
- **Prud'Homme Lafontaine, Monique**
- **Reis, Jean-Pierre**
- **Rivest, Raymond**

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- **Ali, Carmela**
Refco, Valeurs Mobilières (Canada) Ltée
- **Allard, Robert**
Leduc & Associés Valeurs Mobilières Canada Ltée
- **Arya, Inder**
Nesbitt Burns Ltée
- **Audette, Louise**
Placements Scotia Inc.
- **Baribeau, Louis**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Bayardelle, Philippe**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Beaudoin, Laurent**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Bennett, Isabelle**
Nesbitt Burns Ltée
- **Bergeron, André**
Whalen, Béliveau & Associés Inc.
- **Boisvert, Jean**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Bonnano, Frank**
Services Investors Limitée (Les)
- **Bonin-Sirois, Claudine**
BLC Services Financiers Inc.
- **Bouchard, Murielle**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **Boulet, Evelyne**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Brassard, Claudine**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Brooks, John Joseph**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Burke, Percy**
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Chraibi, Mohamed Ali**
Services Investors Limitée (Les)
- **Clermont, Bernard**
Nesbitt Burns Ltée
- **Colucci, Mario**
BLC Services Financiers Inc.
- **Corneau, Pierre**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **Côté, Michel**
Centre de Placements Financiers Everest Inc.
- **Cotroneo, Antonio**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Croteau, André**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Dallaire, Yohan**
Investissements B.B.A. Inc.
- **Davidson, Edward Rene**
Nesbitt Burns Ltée
- **Désilets, Richard**
Sogefonds M.F.Q. Inc.
- **Desrochers, Yvon**
Mutuelle Investco Inc.
- **Domodosola, Daniel Antonio**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Dorion, Carole**
Investissements Courvie Inc.
- **Dulong, Rémi**
Services Financiers Banque Nationale (Placements) Inc.
- **Faustini, Sebastiano**
Planification Financière CIBC Inc.
- **Fewster, Stephanie Cecilia**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Flipot, Brigitte**
Centre de Placements Financiers Everest Inc.
- **Fontaine, Carole**
Placements Scotia Inc.
- **Gagnon, Gilles**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Gagnon, Thérèse**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **Gaignard, Francine**
Services Investors Limitée (Les)
- **Gaudreau, Jean**
Mutuelle Investco Inc.

- **Glassford, Peter B.**
MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.
- **Goode, Jacqueline**
Plani-Gestion Quatre-Saisons Inc.
- **Guay, Stéphane**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Guyot, Richard**
Services Financiers Diversifolio Ltée
- **Harvey, Dany**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Hovington, Julie**
Sogefonds M.F.Q. Inc.
- **Huot-Guinard, Charles Edward**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Ibrahim, Raafat**
Société d'Investissement Balanced Planning
- **Jean-Jacques, Dardy**
Investissements Courvie Inc.
- **Joubarne, Dominique**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Labelle, Michel**
Plani-Gestion Quatre-Saisons Inc.
- **Laboursodière, Pierre**
Placements CIBC Inc.
- **Laflamme, Patrice**
Nesbitt Burns Ltée
- **Lalande, Patrick**
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Lamontagne, Patrick**
Opitimum Placement Inc.
- **Laroche, Manon**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Lavoie, Donald**
Services Financiers Banque Nationale (Placements) Inc.
- **Lebrun, Éric**
Gestion MD Limitée
- **Lequin, Pierre**
C.M. Oliver & Company Ltd.
- **Lyssan, Edward**
Nesbitt Burns Ltée
- **Malin, Marvin Hirsch**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Martineau, Guy**
Nesbitt Burns Ltée
- **McKee, Ana Maria**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **McRae, Kathleen**
Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. (Les)
- **Michaud, Claude**
Whalen, Béliveau & Associés Inc.
- **Murray, Diane**
Placements PFSL du Canada Ltée (Les)
- **Patterson, Glen**
Placements Scotia Inc.
- **Plouffe, Michel**
Services Investors Limitée (Les)
- **Proulx, Michèle**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Provost, Hélène**
Placements Optifonds Inc.
- **Royal, Suzanne**
Placements Scotia Inc.
- **Scandar, Yolande**
Placements Scotia Inc.
- **Shporer, Ronnie**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Simard, Joseph Ernest Éric**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Singh, David**
Corporation Financière Fortune (La)
- **Stefanescu, Gabriela**
Société d'Investissement Balanced Planning
- **St-Jean, Alain**
C.M. Oliver & Company Ltd.
- **St-Michel, Synthia**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)
- **Talbot, Lorraine**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Tarnowski, John Anthony Amor**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Thach, Hai**
Courtage Placements Sunetco Inc.
- **Thellen, Michel**
C.M. Oliver & Company Ltd.
- **Tremblay, Martin**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Walsh, Julia Catherine**
C.M. Oliver & Company Ltd.

8.7 Radiations

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Fonds de la Première Canadienne Inc., vu la cessation de cette activité :

- **Almyroudis, Artemis**
- **Archambault, Sylvain**
- **Boudrias, Line**
- **Boutin, Josée**
- **Brunelle, Sylvie**
- **Bruno, Michelina**
- **Carbone Campisi, Tina**
- **Cerilli, Renata**
- **Credali, Sylvana**
- **Delisle, Michael Stephen**
- **Delorme, André**
- **Desormiers, Michèle**
- **Desrosiers, Andrée**
- **Duggan, Debby**
- **Evans, Brent R.**
- **Gagner, Suzanne**
- **Godbout, Francine**
- **Greco, Félicia**
- **Iannazzo, Cathy**
- **Karadjian, Annie Natasha**
- **Laflamme, Gisèle**
- **Léveillé, Bertrand**
- **Martel, Louise**
- **Messina, Maria**
- **Nadeau, André**
- **Naltchayan, Sylvie**
- **Parent, Diane**
- **Picard, Sylvie**
- **Quinn, Chantale**
- **Seguin, Linda**
- **Smith, Nancy**
- **St-Armand, Diane**
- **Sunderland, Sylvie**
- **Tremblay, Rolland**
- **Tsandilas, Bia**

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Placements Banque Nationale inc., vu la cessation de cette activité :

- **Bélanger Lavoie, Sylvie**
- **Fortin, Nicole**
- **Fournier, Rémi**
- **Giguère, Linda**
- **Labrecque, Martine**
- **Larivière, Richard**
- **Loof, Johanne**
- **Marcheterre, Ginette**
- **Marcotte, Johanne**
- **Michaud, Monique**
- **Nehmé, Jean-François**
- **Perron, Richard**
- **Pilote, Diane**
- **Robichaud, François**
- **Sauriol, Francine**
- **Simard, Serge**
- **St-Pierre, Jean-Guy**

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- **Benarrosh, Joseph**
Valeurs Mobilières Crédifinance Limitée
- **Boulet, Michelle**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Bouchard, Murielle**
Services d'Investissement Fiducie
Desjardins Inc. (Les)
- **Bourgeois, Jean-Yves**
Corporation Gordon Capital
- **Candiotti, Arleen**
Services Investors Limitée (Les)
- **Copeland, Deborah Ann**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Czop, John Stanley**
Capital Midland Walwyn Inc.
- **Dame, René A.**
Demers Conseil inc.
- **Desnoyers, Marc**
Valeurs Mobilières Marleau, Lemire Inc.
- **Drainville, Paule Josée**
Placements Scotia Inc.
- **Girard, Guy**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières
Inc.
- **Gold, Jennifer R.**
Capital Midland Walwyn Inc.
- **Gozansky, Ellen Lori**
Capital Midland Walwyn Inc.
- **Hambleton, Blake Matthew**
Merrill Lynch Canada Inc.

- **Harris, Loreen Lynn**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Lalonde, Mark Andrew**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Larivée, François**
Valeurs Mobilières Internat D & B Inc.
- **Laroche, Manon**
Fonds d'investissement Royal inc.
- **Maltinsky, Malcolm**
Maxima Capital Inc.
- **McCutcheon, Jean**
Services Investors Limitée (Les)
- **Paquet, Stéphane**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Picard, Benoit**
Placements Optifonds Inc.

8.8 Cessations de fonctions

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Capital Midland Walwyn :

- **Bain, Ralph**
- **Bottomley, Brent Ian Charles**
- **Brylowski, George**
- **Cristall, Daniel John**
- **Diederichs, Brenda Ann**
- **Hines, Robert Laurie**
- **Hurl, Brian John**
- **Lorimer, James Edward**
- **Pennock, Charles Anthony Villers**
- **Pierce, Sandra Lillian**
- **Stevenson, Jennifer Karen**
- **Valentine, Kenneth Anthony**
- **Williamson, Kenneth Frank**
- **Zander, Herman Peter**

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de Merrill Lynch Canada Inc. :

- **Bennett, Sandra Ann**
- **Flanagan, Paul Anthony**
- **Senecal, Gary Richard**
- **Venditti, Raymond Mario**

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc. :

- **Booth, Kenneth David**
- **Douglas, Alexander Robin G.**
- **Langdon-Wilkins, Clive Wynford James**
- **Lobo, Claire Renata**
- **Nixon, Robert Keith**
- **Orchard, Arthur Christopher**
- **Rudd, John Cotrell**
- **Usborne, John Ralph Frances**

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes :

- **Ashwanden, James Michael Charles**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Beheshti, Cameron Ali**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Brooks, John Joseph**
CIBC Wood Gundy Valeurs Mobilières Inc.
- **Champion, Dawn Lorraine**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Horlington, David**
C.M. Oliver & Company Ltd.
- **Labrecque, Jean**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Martineau, Guy**
Nesbitt Burns Ltée
- **McNabney, T. Hugh**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Nettleton, Frank**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Roberge, Natalie**
Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.
- **Singh, David Deonarine**
Corporation Financière Fortune (La)
- **St-Jean, Alain**
C.M. Oliver & Company Ltd.

8.9 Dispenses

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Fournelle, Lynn Anne**
- **Franchina, Nina Rosalia**
- **Rossides (Hill), Jennifer Lynn**
- **Simmons, David Anthony**

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elles résident près de la frontière;

- elles sont inscrites à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès des Commissions de valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

Assurances Inc. en faveur de Planification Multi Fonds Inc., courtier en épargne collective.

8.10 Exercice d'une autre activité

Les personnes suivantes sont autorisées par le courtier à exercer l'activité de planification financière pour le compte de Les Services d'Investissement Fiducie Desjardins Inc. :

- **Beaudoin, Chantal**
- **Brault, Danielle**
- **Brillant, Martine**
- **Desforges, Jean-François**
- **Desmarais, Michèle**
- **Durocher, Viviane**
- **Fortin, Johanne**
- **Fugère, Maryse**
- **Gagnon, Alain**
- **Garon, Monique**
- **Hardy, Frédérick**
- **Joanisse, Pierrette**
- **Langlois, Alain**
- **Ménard, Marie-Josée**
- **Morel, Caroline**
- **Pelchat, Louis**
- **Pelletier, Richard**
- **Picotin, Liette**
- **Rouleau, Claudia**
- **St-Martin, Gilles**
- **Tremblay, Ruth**
- **Trifiro, Agnès**
- **Turcotte, Sabin**
- **Voyer, Michel**

Les personnes suivantes sont autorisées par le courtier à exercer l'activité de planification financière :

- **Bergeron, Louis**
Placements Optifonds Inc.
- **Lussier, Marcelin**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)
- **Turenne, Jacques**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)

8.11 Refus

8.12 Divers

- **Planification Multi Fonds Inc.**

Approbation d'un emprunt de 35 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de AXA

9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION

- 9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers**

- 9.2 Dispenses**

- 9.3 Refus**

- 9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti**

**ANNEXES -
AUTRES INFORMATIONS**

A. Dépôt de documents d'information

B. Déclarations d'initiés

C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec

pour la période du
1^{er} mai 1999 au 8 mai 1999

Note : La présente liste est valide du 1^{er} mai 1999 au 8 mai 1999

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
A.L. Van Houtte Ltée	Prospectus	1997-11-18	Act. subalt.	100	2000-12-31
Alimentation Couche-Tard inc.	Prospectus	1998-03-30	Act. subalt. « B »	100	2001-12-31
Amisk inc.	Prospectus	1997-12-05	Act. subalt. « B »	75	2000-12-31
Behaviour Communications inc.	Prospectus	1997-12-18	Act. subalt. « B »	100	2000-12-31
Cabano Kingsway inc.	Prospectus	1997-12-15	Act. ord.	100	2000-12-31
Cenosis inc.	Prospectus	1998-08-24	Act. ord.	75	2001-12-31
Coreco inc.	Prospectus	1996-05-24	Act. ord.	100	1999-12-31
Corporation Haemacure	Prospectus	1996-06-13	Act. ord.	100	1999-12-31
Entreprises Microtec inc. (Les)	Prospectus	1996-12-12	Act. subalt.	100	1999-12-31
Good Fellow inc.	Notice d'offre	1997-01-01	Act. ord.	100	2000-12-31
Groupe Coscient inc. (Le)	Notice d'offre	1998-10-21	Act. ord. cat. A	100	2001-12-31
Groupe Covitec inc.	Prospectus	1998-06-04	Act. ord.	100	2001-12-31
Groupe Film Telescene inc. (Le)	Prospectus	1997-06-20	Act. subalt. cat. B	100	2000-12-31
Groupe Informission inc.	Prospectus	1998-04-08	Act. ord.	100	2001-12-31
Groupe LG Technologies inc.	Prospectus	1996-06-04	Act. ord.	100	1999-12-31
Héroux Inc.	Notice d'offre	1998-08-12	Act. ord.	100	2001-12-31
Industries Spectra Premium inc. (Les)	Prospectus	1999-01-26	Act. subalt.	100	2002-12-31
IPL inc.	Prospectus	1997-04-09	Act. ord.	100	2000-12-31
Labopharm inc.	Prospectus	1996-06-13	Act. ord.	100	1999-12-31
Logistec Corporation	Dispense	1998-11-02	Act. subalt. B	100	2001-12-31
MAAX inc.	Prospectus	1998-06-29	Act. ord.	100	2001-12-31
Memotec Communication inc.	Notice d'offre	1996-08-15	Act. ord.	100	1999-12-31
Micro Tempus inc.	Notice d'offre	1996-10-02	Act. ord.	100	1999-12-31
Mines McWatters inc.	Prospectus	1997-08-28	Act. ord.	100	2000-12-31
Mitec Télécom inc.	Notice d'offre	1998-04-09	Act. ord.	100	2001-12-31
Phoenix internationale Sciences de la vie inc.	Prospectus	1996-05-06	Act. ord.	100	1999-12-31
Primetech Électroniques inc.	Prospectus	1998-06-29	Act. ord.	100	2001-12-31
Prometic Sciences de la Vie inc.	Prospectus	1998-07-10	Act. subalt.	100	2001-12-31
Ressources Orléans Inc.	Dispense	1998-01-05	Act. ord.	100	2001-12-31
Roctest Ltée	Dispense	1996-12-09	Act. ord.	100	1999-12-31
Saturn (Solutions) Inc.	Prospectus	1996-02-23	Act. ord.	100	1999-12-31
Shermag Inc.	Prospectus	1997-10-10	Act. ord.	100	2000-12-31
Sico inc.	Notice d'offre	1998-12-01	Act. ord.	100	2001-12-31
Systèmes de sécurité Unican Ltée (Les)	Prospectus	1996-03-22	Act. subalt. cat. B	100	1999-12-31
Technilab Pharma Inc.	Prospectus	1997-04-10	Act. ord.	100	2000-12-31
Tecsys inc.	Prospectus	1998-07-15	Act. ord.	100	2001-12-31
Télémedia Inc.	Notice d'offre	1996-01-01	Act. subalt. « A »	100	1999-12-31
Theratechnologies Inc.	Prospectus	1998-05-08	Act. ord.	100	2001-12-31

Commission des valeurs mobilières du Québec

1999-04-30 Vol. XXX n° 17

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Unibroue Inc.	Prospectus	1997-05-15	Act. subalt.	100	2000-12-31
Uni-Sélect Inc.	Dispense	1997-04-01	Act. ord.	100	2000-12-31
Vêtements de Sport Gildan Inc.(Les)	Prospectus	1998-06-17	Act. subalt. « A »	100	2001-12-31

D. Firmes inscrites n'ayant déposé aucun rapport et firmes inscrites dont un ou plusieurs rapports n'ont pas été déposé

E. Mémoires - Restructuration des bourses